



TSARAP Scop sas

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région Rhône-Alpes

Société de commissariat aux comptes inscrite à la compagnie régionale de Lyon









Siège Social : 8-10 rue jacquard 69004 Lyon

Contact:
06 66 20 15 42
04 72 26 52 02a
contact@tsarap-scop.com
www.tsarap-scop.com

Siret: 82112451800027

Code NAF:

6820Z N° Intracommunautaire

tva: FR75821124518

Société Coopérative et Participative à capital variable



Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon



commissaire aux comptes

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Rhône-Alpes





RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

FEDERATION NATIONALE
TERRE DE LIENS



Siège Social: 8-10 rue jacquard 69004 Lyon

Contact:
06 66 20 15 42
04 72 26 52 02a
contact@tsarap-scop.com
www.tsarap-scop.com

Siret: 82112451800027

Code NAF: 6820Z

N° Intracommunautaire tva: FR75821124518



Société Coopérative et Participative à capital variable



Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon



commissaire aux comptes

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Rhône-Alpes





FEDERATION NATIONALE TERRE DE LIENS

1 RUE JOSEPH RICHARD 26400 CREST

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31/12/2023

A l'assemblée générale de la Fédération,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION NATIONALE TERRE DE LIENS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



Siège Social: 8-10 rue jacquard 69004 Lyon

Contact : 06 66 20 15 42

00 66 20 15 42 04 72 26 52 02a contact@tsarap-scop.com www.tsarap-scop.com

Siret: 82112451800027

Code NAF:

N° Intracommunautaire tva: FR75821124518



Société Coopérative et Participative à capital variable



Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon



commissaire aux comptes

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Rhône-Alpes





Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment en ce qui concerne :

• le suivi des produits d'exploitation et plus particulièrement sur la comptabilisation des subventions inscrites au compte de résultat ainsi que des produits constatés d'avance et subventions à recevoir dans les comptes de bilan.



Siège Social: 8-10 rue jacquard 69004 Lyon

Contact:

06 66 20 15 42 04 72 26 52 02a contact@tsarap-scop.com www.tsarap-scop.com

Siret: 82112451800027

Code NAF:

N° Intracommunautaire tva: FR75821124518



Société Coopérative et Participative à capital variable



Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon



commissaire aux comptes

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Rhône-Alpes





Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents de l'Association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.



Siège Social: 8-10 rue jacquard 69004 Lyon

Contact:

06 66 20 15 42 04 72 26 52 02a contact@tsarap-scop.com www.tsarap-scop.com

Siret: 82112451800027

Code NAF:

N° Intracommunautaire tva: FR75821124518



Société Coopérative et Participative à capital variable



Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon



commissaire aux comptes

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Rhône-Alpes





Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;



Siège Social: 8-10 rue jacquard 69004 Lyon

Contact:
06 66 20 15 42
04 72 26 52 02a

contact@tsarap-scop.com www.tsarap-scop.com

Siret: 82112451800027

Code NAF:

N° Intracommunautaire tva: FR75821124518



Société Coopérative et Participative à capital variable



Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon



commissaire aux comptes

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Rhône-Alpes





- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, Le 26/04/2024

Pour TSARAP EXPERTISE Commissaire aux Comptes

Frédéric MOIROUX Commissaire aux Comptes

BILAN SIMPLIFIE

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2023

Fédération Nationale Terre de Liens

	ACTIF				PASSIF		
	Brut	Amortissements & provisions	Net 2023	Net 2022		2023	2022
Actif Immobilisé	234 305	100 212	134 092	175 359	Fonds Propres	547 025	540 516
Immobilisations incorporelles	137 631	61 703	75 928		Fonds propres avec ou sans droit de reprise:	185 594	138 475
Immobilisations corporelles	46 795	38 509	8 286	8 999	Fonds propres sans droit de reprise	108 657	108 657
Constructions at installations to shair use	6.050	0.500	204	4 200	Réserves	0	44.542
Constructions et installations techniques	6 853	6 568	284	1 298	Report à nouveau	24 818	-41 542
Autros improbilisations corneralles	20.042	24.044	0.000	7 704	Résultat de l'exercice	47 119 5 000	66 360 5 000
Autres immobilisations corporelles	39 943 49 879	31 941 0	8 002 49 879		Fonds propres avec droit de reprise Autres fonds propres :	361 431	402 041
Participations et créances rattachées	6 3 3 8	0	6 338		Emprunt participatif	361 431	402 041
Autres titres immobilisés	39 552		39 552		Fonds Dédiés	301431	402 04 1
Dépôts, cautionnements	3 989		3 989		Fonds dédiés	0	0
Depois, cautionnements	3 969	ا	3 969	2007	rollus deales	U	U
Actif Circulant	2 887 659	1 947	2 885 713	2 327 225	Provisions	70 044	70 611
7 total on outding	2 001 000	1011	2 000 1 10	2 02 7 22 0	Provisions pour risques et charges	70 044	70 611
Stocks et en cours	0	0	0	0			
Avances et acomptes versés	6 489	0	6 489	6 013			
Créances clients	190 959	0	190 959	111 913			
Autres Créances	1 887 038	1 947	1 885 091	1 635 650	Dettes	568 814	604 213
					Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits à plus d'un an	301	0
					Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits à moins d'un an	0	0
Disponibilités	803 173	0	803 173	573 650			
					Dettes fournisseurs	222 077	192 215
					Dettes fiscales et sociales	161 250	141 111
					Autres dettes	185 186	270 887
Comptes de régularisation	8 162	0	8 162	11 105			
					Comptes de régularisation	1 842 084	1 298 350
Charges constatées d'avance	8 162	0	8 162	11 105			
					Produits constatés d'avance	1 842 084	1 298 350
TOTAL OFNEDAL	0.400.400	400 450	2 007 007	0.540.000	TOTAL OFNEDAL	2 007 007	0.540.000
TOTAL GENERAL	3 130 126	102 159	3 027 967	2513690	TOTAL GENERAL	3 027 967	2 513 690

Compte de résultat 2023

Fédération Nationale Terre de Liens	2023	2022	Variation en
	12 mois	12 mois	Euros
Cotisations	288 156	208 686	79 470
Ventes de marchandises	12 819	12 189	631
Prestations de services	360 584	158 962	201 622
Production immobilisée	2 578	0	2 578
Produits de tiers financeurs			
subventions publiques	588 290	630 609	-42 320
Ressources liées à la générosité du public	938 141	879 701	58 441
- Mécénat	913 346	876 325	37 021
- Dons	24 795	3 375	21 420
Reprise sur provisions et amortissements, transferts de charges	128 833	48 570	80 263
Autres produits	16	104	-88
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 319 417	1 938 820	380 597
Autres achats et charges externes	832 021	650 283	181 739
Impôts, taxes	74 276	60 761	13 515
Rémunérations du personnel	852 275	708 763	143 512
Charges sociales	299 836	252 711	47 126
Subventions accordées par l'association	136 292	110 071	26 221
Dotations aux amortissements et dépréciations	23 476	22 541	935
Dotations aux provisions pour risques et charges	31 834	31 482	352
Autres charges	31 377	18 215	13 162
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	2 281 388	1 854 827	426 561
RESULTAT D'EXPLOITATION	38 029	83 993	-45 964
Intérêts et produits financiers	17 019	2 294	14 724
Intérêts et charges financières	4 322	4 331	-9
RESULTAT FINANCIER	12 697	-2 037	14 734
Produits exceptionnels	0	3 277	-3 277
Reprise sur provisions et dépréciations et transferts de charges	0	6 650	-6 650
Charges exceptionnelles	56	25 226	-25 170
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-56	-15 299	15 243
Impot sur les produits financiers	3 551	297	3 254
EXCEDENT OU DEFICIT	47 119	66 360	-19 241
Valorisation du bénévolat			
Dons en nature	177 758	36 962	
Mise à disposition gratuite de biens et mécénat de compétences	-177 758	-36 962	

ANNEXE

PRINCIPES COMPTABLES et MÉTHODES DE BASE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euros.

Fonds dédiés

Lorsqu'une subvention de fonctionnement inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat, dans les produits, n'a pas été utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'association envers le tiers financeur est inscrit en charges, sous la rubrique : Engagements à réaliser sur les ressources affectées, et au passif du bilan, au compte Fonds dédiés.

Les utilisations ultérieures sont inscrites en produits, sous la rubrique : Engagements à réaliser sur ressources affectées.

Événements significatifs de l'exercice

Rien à signaler.

Événements significatifs après la clôture de l'exercice

Rien à signaler.

Etats financiers au 31 décembre 2023

VARIATION DES FONDS PROPRES

FONDS ASSOCIATIFS 2023	01/01/2023	Affectation du résultat	Autres mouvements	31/12/2023
FONDS PROPRES	133 475 €	0€	47 119 €	180 594 €
Fonds associatifs sans droit de reprise	108 657			108 657
Réserve pour projet associatif				
Réserve fonds associatif				
Report à nouveau	-41 542	66 360		24 818
Résultat de l'exercice 2022	66 360	-66 360		
Résultat de l'exercice 2023			47 119	47 119
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	407 041 €	0 €	-40 610 €	366 431 €
Fonds associatifs avec droit de reprise	5 000			5 000
Prêt conditionné	402 041		-40 610	361 431
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	540 516 €	0 €	6 509 €	547 025 €

FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE

FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE 2023			
échéance	Date de remboursement	Montant	
3 ans	2026	1 000	
4 ans	2027	1 000	
5 ans	2028	1 000	
6 ans et plus	2029	2 000	
	Solde	5 000	

Etats financiers au 31 décembre 2023

TABLEAU DES PROVISIONS

Des provisions sont comptabilisées sur les financements pour lesquels, compte tenu de la rigueur des validations de justifications des subventions, il est considéré qu'il y a un risque de non validation totale. Celles-ci sont reprises après validation des montants par les financeurs.

PROVISIONS 2023				
Provisions pour risques et charges	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FDVA 2021 risque de validation partielle	0			0
Programme MCDR Terreau risque d'inéligibilité des charges	7 625		3 812	3 812
FSE 2020 2021	32 251		26 876	5 375
Programmes de subventions nationnaux	22 385	25 733	1714	46 405
Programmes de subventions européens	8 351	6 101		14 452
43 026	70 611	31 834	32 402	70 044

FONDS DEDIES

N/A

ÉVOLUTION DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

EMPRUNTS 2023

EMPRUNT	A devoir au	Capital / Intérêts	Remboursement	A devoir au
S	01/01/2023	capitalisés		31/12/2023
CDC	402 041		40 610	

TOTAL	402 041	0	40 610	361 431

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES 2023				
	montant brut	échéances		
	montant brut	Jusqu'à 1 an	A plus d'1 an	
CRÉANCES				
Acompte versé	6 489	6 489		
Clients	190 959	190 959		
Autres créances	1 885 091	1 885 091		
Charges constatées d'avance				
	2 076 051	2 076 051		
DETTES				
Emprunts et dettes Etabl. Crédit	301	301		
Dettes fournisseurs	222 077	222 077		
Dettes fiscales et sociales	161 250	161 250		
Autres dettes	185 186	185 186		
Produits constatés d'avance	1 842 084	1 842 084		
	2 410 898	2 410 898		

Les autres créances sont essentiellement des subventions, qui elles-mêmes sont pour certaines soit pluriannuelles, soit « à cheval » sur deux exercices, soit non encore validées par le financeur.

Les autres dettes correspondent essentiellement à la contrepartie de ces financements pluriannuels en produit constaté d'avance.

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR 2023

PRODUITS A RECEVOIR	Montant
CLIENTS : FACTURES À ÉTABLIR	0
	0
AUTRES CREANCES	47 356
Mécénat	26 194
Subventions publiques	0
Prestations diverses	0
OPCO	15 259
Autres créances	5 903

TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR 47 35

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER 2023		
CHARGES A PAYER	Montant	
FOURNISSEURS : FACTURES NON PARVENUES	67 767	
Honoraires	3 243	
Divers Terre de Liens	41 480	
Prestations diverses	23 043	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	164 096	
Formation continue Opco	7 644	
Urssaf PAS	1 579	
Taxe sur les salaires	14	
Personnel	0	
Charges sociales	48 512	
Dettes provisionnées pour CP	71 149	
Charges sociales sur congés à payer	31 224	
divers	3 974	
Impots	3 551	
AUTRES DETTES	185 186	
Autres dettes	597	
Notes de frais	173	
Adhésions AT à reverser	0	
subventions a reverser	0	
Divers	184 416	
TOTAL DES CHARGES A PAYER	417 048	

DÉTAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE 2023		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Montant	
Charges sur produits d'exploitation	0	
Abonnements SNCF	1 730	
Prestations	4 654	
Divers	1 779	
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	8 162	

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE Montant

Fédération nationale Terre de Liens Etats financiers au 31 décembre 2023

page 7/9

Dons, mécénat	1 102 846
Subventions	694 238
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES	1 797 084
D'AVANCE	1797004

IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS 2023				
	Au	Acquisition	Sortion	Au
	01/01/2023	s	Sorties	31/12/2023
Logiciel	102 328 €			102 328 €
Immobilisations incorporelles	102 328 €			102 328 €
Matériel informat. et de bureau	34 817 €	5 304 €	0€	40 121 €
Matériels de stands : Mobilier	6 674 €			6 674 €
Immobilisations corporelles	41 491 €	5 304 €	0€	46 795 €
Souscription SCA LA FONCIERE	100 €			100 €
Parts sociales LA NEF	2 250 €			2 250 €
Parts sociales SARL TDL Gestion	3 375 €			3 375 €
Parts sociales TERRE EN VUE	300 €			300 €
Parts sociales LURZAINDIA	63 €			63 €
Parts sociales LANDGENOTEN	250 €			250 €
Parts sociales Enercoop	100 €			100 €
Parts sociales Crédit Coopératif	100 452 €		61 000 €	39 452 €
Dépôt et caution versés	3 989 €			3 989 €
Immobilisations financières	110 879 €	0 €	61 000 €	49 879 €
Immobilisations totales	254 698 €	5 304 €	61 000 €	199 002 €

AMORTISSEMENTS

AMORTISSEMENTS 2023				
2023	Au 01/01/2023	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Concessions, brevets, licences, marque	44 945 €	16 758 €		61 703 €
Immobilisations incorporelles		16 758 €		61 703 €
Matériel informat. et de bureau	27 302 €	6 034 €	0€	33 337 €
Matériels de stands : Mobilier	4 489 €	684 €		5 173 €
Immobilisations corporelles	31 792 €	6 718 €	0 €	38 509 €
Immobilisations totales	31 792 €	23 476 €	0 €	100 212 €

Fédération nationale Terre de Liens

Etats financiers au 31 décembre 2023

page 8/9

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La SARL Terre de Liens Gestion a pour fonction principale d'être associée et gérante commanditée de la Foncière Terre de Liens. L'activité comptable est donc réduite.

FILIALES ET PARTICIPATIONS 2023

	FILIALE
Capital	7 500
Réserves et report à nouveau	1
Quote-part de capital détenu	45,00%
Valeur comptable brute	3 375
Chiffre d'affaires HT	N.C
Résultat	N.C

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

EFFECTIFS 2023

	Au 01/01/2023	entrés	sorties	Au 31/12/2023
FEMMES	18	7	6	19
HOMMES	6			6
TOTAL	24	7	6	25

CONTRIBUTIONS EN NATURE ET BENEVOLAT

Le bénévolat au sein de la Fédération n'a pas été jugé significatif pour être décompté au titre de l'exercice 2023. Le temps bénévole passé au sein du bureau et du conseil d'administration se fait au titre de leur mandat.

Durant l'exercice, un salarié de la société Axa Group Operations a été mis à disposition de la Fédération Terre de Liens afin de mener des missions transversales autour des sujets numériques.

Enfin des salles de réunion ont été mises à disposition pour la tenue de formations ou de réunions de gouvernance.

Fédération nationale Terre de Liens

Etats financiers au 31 décembre 2023

page 9/9

CONTRIBUTIONS EN NATURE 2023

Motifs	Contributeur	Type de contribution	MONTANTS
Chargé de mission projets			
numériques	EDF	Mécénat de compétence	166 886
Salles de réunion	FPH	Mise à disposition	10 872
Total contributions en nature			177 758

Rémunération des cadres dirigeants

Applicable aux associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'État ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 €.

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, les membres du conseil d'administration dirigeants au sens de l'instruction fiscale 4H-5-06 du 18 décembre 2006 exercent bénévolement leur mandat. Aucune rémunération en espèces ou en nature ne leur est versée.
